

Charenton

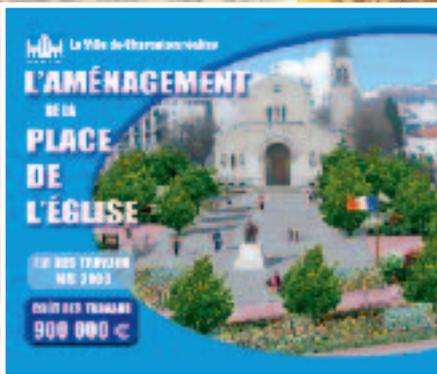
magazine

N° 138 - février 2009

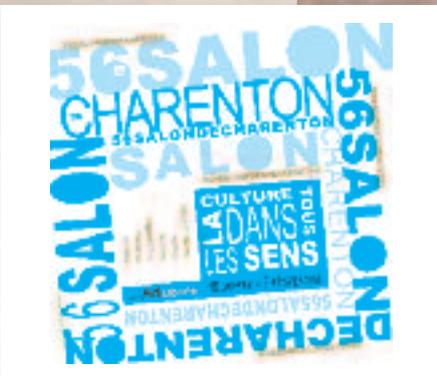
Meilleurs vœux
2009



Des vœux sous le signe
des jumelages



Place de l'église, les
travaux ont démarré !



Un rendez-vous
à ne pas manquer !

P. 3/13

Actualités



Le mot du Maire

Evènement : les vœux du Maire et du Conseil municipal

Vie municipale : l'équipe municipale légèrement remaniée

Education : un nouveau prestataire pour la restauration scolaire

Jeunesse : chantier d'apprentissage 2009 pour Madagascar

Affaires civiles : recensement 2009, chacun de nous y trouve son compte

Cela s'est passé : Noël à Charenton / Charenton sur glace, un beau succès !

P. 14/15

Vie Sociale

Seniors : l'exposition-vente / Bon anniversaire à notre centenaire, Rose Marsaudon / La bourse forfaitaire annuelle
Les nouveaux horaires de la PMI

P. 16/18

Environnement

Cadre de vie : OPAH du Vieux Bourg / Les travaux d'aménagement de la place de l'église ont démarré ! / Charenton, siège de la photographie patrimoniale / Réhabilitation de la rue du Petit Château

P. 19/21

Vie Economique

Entreprendre : retour en images sur les décorations réalisées par les commerçants du marché pendant les fêtes / Nadège di Bernardo, décoratrice d'intérieur / Les commerçants de la rue du général Leclerc se mobilisent pour les pièces jaunes ! / La boulangerie Flandrin a reçu la Charte qualité

P. 22/24

Vie associative

L'actualité des associations : le Lions Club / L'Association des Familles met à disposition un écrivain public / Annonce de la bourse aux vêtements de printemps et de la brocante

L'actualité des Comités de jumelage : Buffet de l'Avent du Comité de jumelage Allemagne / Minestrone du Comité de jumelage Italie

P. 25/27

Culture

Manifestations culturelles : 56^{ème} Salon de Charenton

A l'affiche des théâtres : interview de Salomé Lelouch / Coup de cœur pour une histoire de clé au Petit t2r

P.28/P.29

Sports

La vie des clubs : Téléthon, le succès de la solidarité / Le CNMC Water polo, champion d'automne / L'école de Football du CAP Charenton a reçu le Label Qualité FFF-Adidas / Les Foulées charentonnaises, courez-y !

p.30

Tribune libre

Expression des groupes politiques

p.31

Bloc-notes

Informations pratiques

Dernière minute



L'HIVER N'EST PAS FINI !

IL NEIGE, IL GÈLE... PENSEZ À DÉNEIGER LE TROTTOIR DEVANT VOTRE DOMICILE.

En cas de neige ou de verglas, si la Ville assure le sablage des voies publiques, les propriétaires d'immeubles ou pavillons, syndicats de copropriétaires et commerçants sont tenus quant à eux de déneiger ou sabler leur trottoir au droit de leur propriété afin de permettre le passage des piétons dans de bonnes conditions.

C'est une obligation légale. Attention, votre responsabilité civile, voire même pénale, peut être engagée.

Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Comme nous l'indiquions en fin d'année 2008, la ville de Charenton résiste bien face à la crise financière internationale qui frappe nos économies.

Grâce à une gestion prudente mais dynamique, nous allons en 2009 accentuer notre volume d'investissements, sans pour autant, - c'est la première bonne nouvelle de l'année - augmenter les impôts communaux. Il me semble, en effet, que c'est justement en période de crise qu'il convient de préserver le pouvoir d'achat de chacun.

Pour ne citer que quelques exemples significatifs, 2009 sera l'année de l'installation du Centre de photographie et de documentation patrimoniale en lieu et place de l'ancienne école d'architecture. Nous y reviendrons longuement dans un prochain numéro.

En septembre, le nouveau lycée d'enseignement général Robert Schuman-Europe ouvrira ses portes. La place de l'église va être réaménagée en un lieu paysager et convivial. De nombreux travaux vont démarrer : la construction de deux gymnases sur l'Île Martinet, d'une nouvelle école et d'une maison médicalisée, le début d'une vaste opération d'amélioration de l'habitat ancien du quartier du Vieux Bourg rue de Paris. Enfin, la façade, l'accueil et le hall du Théâtre des 2 Rives seront rénovés.

2009, sera également une année charnière pour la Communauté de communes que nous formons avec nos voisins et amis de Saint-Maurice. Tout le secteur culturel vient d'être transféré à la Communauté de communes. Concrètement, ce seront par exemple deux conservatoires de musique complémentaires, des bibliothèques et des centres d'exposition mutualisés.

On le voit, la ville ne cesse d'évoluer pour répondre à la demande des 28 641 habitants* qui ont choisi de vivre à Charenton.

Que cette année 2009 soit belle pour vous et vos familles. Je forme des vœux de santé et de bonheur pour l'ensemble des Charentonnaises et des Charentonnais.

Bonne Année!



**Votre Maire
Jean-Marie Brétilon**

Conseiller général du Val-de-Marne

* Chiffre publié au 1^{er} janvier 2009 issu du recensement 2006, soit une évolution de +7% par rapport au dernier recensement de 1999.



Bonne année - Happy new year - Gutes neues Jahr - Felice anno nuovo - Shana tova !

Des vœux sous le signe des jumelages

Malgré le temps enneigé, près de 900 personnes se sont pressées à l'Espace Nelson Paillou le 5 janvier dernier pour la réception des vœux présentés par Jean-Marie Brétilon et le conseil municipal.

Après avoir salué les amis Parlementaires, Conseillers régionaux, généraux, Maires, Conseillers municipaux, le Maire a remercié les Charentonnais d'être venus à sa rencontre.

Ce rendez-vous attendu des Charentonnais était placé cette année sous le signe des jumelages avec Berlin-Tempelhof et Büren (Allemagne), Trowbridge (Grande Bretagne), Zichron Yaacov (Israël), Borgo Val di Taro (Italie). Wolfgang Runge, Maire de Berlin-Tempelhof et John Knight, Maire de Trowbridge, avaient fait le déplacement et ont pu, personnellement, adresser

leurs vœux aux Charentonnais.

Les Présidents et bénévoles des quatre Comités de Jumelage ont présenté leurs activités avec des stands décorés aux couleurs des villes jumelées.

Jean-Marie Brétilon a présenté aux Charentonnais les projets de la ville pour 2009 qui seront réalisés sans augmenter les impôts, malgré une conjoncture médiocre. "2009, c'est aussi l'intercommunalité avec le secteur culturel qui rejoint désormais la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice, pour mettre en commun encore davantage de services, toujours dans le but d'être plus efficace pour nos deux populations".



Le Maire s'est félicité que "Charenton soit une ville active, saine et solidaire. Une ville avec des projets, peu endettée, équilibrée sur le plan économique, avec de bons équipements sportifs et culturels et des associations dynamiques. Pour 2009, je souhaite que vous puissiez mener à bien vos projets familiaux et professionnels. Je souhaite santé, bonheur et sérénité à mes concitoyens. Je souhaite avoir la force et le discernement, avec les conseils de mon équipe, pour mener Charenton sur le chemin de la prospérité et dans un cadre de vie préservé". ■





EN BREF

▶ JEUNESSE

Cinéma sur les quais

Vendredi 13 février à 20h, Cinéma sur les quais et l'Aliaj vous proposent le film "Les sentiers de la gloire" de Stanley Kubrick.

Entrée libre et gratuite selon les places disponibles.

Espace Jeunesse - Aliaj

7bis, quai de Bercy

www.aliaj.fr

▶ EDUCATION

Retournée scolaire en maternelle septembre 2009

L'inscription des nouveaux élèves se déroule jusqu'au 27 février 2009 :

- En Mairie auprès du Service Enfance au 16, rue de Sully
- Sur le site Internet de la ville, www.charenton.fr - rubrique Espace Famille

Pièces à fournir :

- Livret de famille (ou extrait de naissance de moins de 3 mois)
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile (quittance de loyer ou d'électricité, titre de propriété)
- En cas de divorce, jugement précisant la qualité du responsable légal de l'enfant

Les admissions dans les écoles maternelles se feront dans la limite des places disponibles, après examen des demandes et en fonction de l'âge des enfants.

▶ ENFANCE

Vacances de printemps : il est temps de s'inscrire !

Du 19 au 25 avril, la ferme équestre de Méry sur Seine (Aube) accueillera les enfants de 6/12 ans. Inscriptions du 9 au 13 février.

Renseignements et inscriptions :
Service Enfance - 16, rue de Sully
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 (fermeture le mardi)
Tél. 01 46 76 47 80



Chantal Gratiet



Anne-Marie Thierce

L'équipe municipale légèrement remaniée

A l'occasion du dernier Conseil municipal, le Maire, Jean-Marie Brétilon, a procédé à un léger remaniement de son équipe municipale.

Chantal Gratiet succède à Murielle Minart en tant que Maire-Adjoint chargé de la vie des Seniors. Marie-Louise Freysz est nommée Conseillère municipale déléguée, chargée de la Résidence pour Personnes Agées Jeanne d'Albret.

Par ailleurs, Anne-Marie Thierce est élue 10^e Maire-Adjoint.

Elle sera tout particulièrement chargée de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique. ■



Marie-Louise Freysz



Un nouveau prestataire pour la restauration scolaire

La Ville de Charenton vient de renouveler son marché pour la restauration scolaire, périscolaire et de la Résidence Jeanne d'Albret. Il a été conclu avec la Sogeres.

A l'issue de l'analyse des offres et des négociations possibles avec l'ensemble des soumissionnaires, la Ville a décidé de changer de prestataire et a conclu le marché avec la Sogeres.

"La Sogeres a présenté une offre qui répondait au mieux aux exigences de la ville", indique Marie-Hélène Magne, Maire-Adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement scolaire. *"D'abord en terme de qualité et de traçabilité des produits utilisés pour la préparation des repas. Par exemple, elle s'est engagée à servir des fruits et légumes crus de catégorie 1 ou extra, de la viande française exclusivement fraîche, sans surgélation préalable",* précise Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal délégué, qui a participé à cette analyse.

■ Des préparations "maison"

Toutes les préparations sont faites "maison", tant en cuisine centrale pour les repas livrés que dans la cuisine de la résidence Jeanne d'Albret pour les personnes âgées. *"Les vinaigrettes varient à chaque hors d'œuvre, les sauces sont réalisées à partir des jus de cuisson des viandes, toutes les viandes sont cuisinées, la purée est préparée avec des pommes de terre fraîches et les pâtisseries type cakes et clafoutis sont faites maison",* se félicite Marie-Hélène Magne.

Au total, ce sont 1 935 repas qui sont servis chaque jour, dont 35 à la résidence Jeanne d'Albret. Les premières remarques des enfants et des personnes âgées sont positives. A l'école maternelle La Cerisaie, ils ont apprécié la variété des entrées et des fruits et il semble que les enfants mangent les haricots verts avec davantage d'appétit !

■ L'éducation au goût

Dans le cadre de la démarche nutritionnelle auprès des enfants, en plus des actions pédagogiques dans les écoles, la Sogeres développe, tout au long de l'année, une action mise en place avec des médecins nutritionnistes. L'objectif est de faire découvrir des produits aux enfants, en les présentant sous quatre recettes différentes.

"Il y aura ainsi cinq produits par an, soit une recette tous les 15 jours, avec des supports d'information ludiques", précise la Sogeres. ■

Les menus sont affichés à l'entrée des écoles. Ils sont également consultables sur le site Internet de la ville.

www.charenton.fr - rubrique Enfance et Education - menus scolaires



DES COMMISSIONS "MENUS"

Des commissions menus, composées de parents et d'enfants des classes de CM1 et CM2 (de l'école Pasteur cette année), s'expriment sur la qualité des repas servis. Ils peuvent émettre des souhaits et donner leur avis sur les propositions de menus. Ces commissions regroupent également le Maire-Adjoint chargé de l'éducation, la responsable du service restauration, les représentants de parents d'élèves, une diététicienne, la direction de l'école ainsi que les représentants de la Sogeres.



Un bénévolat enrichissant à Madagascar. Portez-vous candidat !

Pour la 5^e année consécutive, les villes de Charenton et de Saint-Maurice proposent à des jeunes de partir à Madagascar pour s'occuper, durant près d'un mois, d'enfants défavorisés du centre Bétania d'Ankasina.

Ce chantier d'apprentissage est réalisé en collaboration avec les services jeunesse des deux villes. Dix jeunes âgés de 16 à 25 ans seront impliqués dans cette action de solidarité internationale mise en place depuis 2005.

Les jeunes sélectionnés apporteront sur le terrain leur aide à Soeur Brigitte, responsable du centre, qui accueille chaque jour près de 200 enfants issus des quartiers les plus défavorisés de la capitale malgache, Antananarivo.

■ **Solidarité et découverte d'une culture**

Du 4 au 29 août, ils seront chargés de mettre en place des activités ludiques et éducatives, en collaboration avec

l'équipe pédagogique malgache. La rénovation des bâtiments, des actions en matière d'hygiène et de santé sont également envisagées.

Une belle opportunité pour ces jeunes de vivre une expérience enrichissante, de découvrir la vie en communauté, mais aussi une culture différente. ■

Les dossiers d'inscription sont à retirer dès à présent et à remettre avant le 10 mars 2009.

A Saint-Maurice :
A l'attention de Sophie Beauvillier
Mairie de Saint-Maurice
55, rue du Maréchal Leclerc

94410 Saint-Maurice
A l'A.J.I.L.
7, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01 45 18 81 83

Au G.A.J.
Maison communale
6, place Montgolfier
(1^{er} étage)
Tél. 01 48 89 86 09

A Charenton :
A l'Espace Jeunesse Aliaj
7 bis, quai de Bercy
94220 Charenton-le-Pont

Pour tous renseignements, contactez :
Sophie Beauvillier
Tél. 01 45 18 80 50 ou 06 25 78 70 28





Le recensement, chacun de nous y trouve son compte

Jusqu'au 21 février, 8% de la population de Charenton seront recensés.

ou à l'Insee avant la fin de l'enquête annuelle, le samedi 21 février 2009.

Si votre logement appartient à l'échantillon annuel, vous avez reçu, avant le début de l'enquête, un courrier du Maire vous en informant. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

■ Ouvrez vos portes aux agents recenseurs dûment accrédités

Chantal Lehout, Maire-Adjoint chargé des Affaires civiles nous explique la marche à suivre. "Depuis le 15 janvier 2009, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire, déposent au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis".

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. "Vous pouvez également les retourner directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee" précise Chantal Lehout. **Les questionnaires devront être remis à l'agent recenseur ou retournés à la Mairie**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site www.insee.fr au fur et à mesure de leur disponibilité. ■

Pour tous renseignements : Direction des Affaires civiles 16, rue de Sully (rez-de-chaussée)

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h.
Le samedi de 8h15 à 12h
Tél. 0 8000 94 220
www.charenton.fr

QUELQUES CHIFFRES

L'INSEE vient de nous communiquer les résultats du précédent recensement de 2006. En 1999, Charenton comptait 26 701 habitants. Au 1^{er} janvier 2009, la population est de 28 641 habitants (chiffres du recensement 2006).

EN BREF

► ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 2 janvier au 31 mars 2009 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc...

A Charenton, quelques ménages seront sollicités. Mme Wolf, enquêtrice de l'Insee, chargée de les interroger, prendra contact avec certains d'entre eux. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions de lui réserver un accueil favorable.

► ESPACE ACCUEIL DE L'ASSURANCE MALADIE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie est à nouveau installée dans ses locaux charentonnais au 19, rue Arthur Croquette. L'accueil du public est assuré le lundi, le mercredi et le vendredi de 8h30 à 16h sans interruption.

La CPAM propose dans le cadre de sa modernisation un accueil comprenant 3 niveaux :

- un espace libre-service
- un pré-accueil
- un accueil individualisé

CPAM

19, rue Arthur Croquette



Chorale des jeunes d'Aliaj à la résidence pour personnes âgées

Noël à Charenton



Spectacle au T2R pour les enfants des centres de loisirs maternels



Fête des crèches. Ici, la crèche des Bordeaux, en compagnie de Laure Lévy-Settbon (tout à droite), Conseillère municipale déléguée à la petite Enfance.



Spectacle pour les enfants de la crèche familiale



A la crèche du Petit château



Les ateliers-loisirs de la Résidence pour personnes âgées

Pour favoriser les liens entre les enfants et les seniors, quoi de plus chaleureux que de les réunir autour d'activités artistiques. Ainsi, des ateliers ont été mis en place en partenariat avec les accueils de loisirs.

Le 3 décembre dernier, les enfants de La Cerisaie étaient accueillis à la Résidence Jeanne d'Albret pour fabriquer des décorations destinées à orner le sapin de Noël de la résidence.

Des résidents ravis de se joindre à cette joyeuse compagnie, assis au milieu des enfants, ont commencé sous les instructions de Jeannette, animatrice, à personnaliser guirlandes, petits bonhommes de neige, boules brillantes...

Tous, petits et grands, se sont mis à la tâche, bavardant ensemble tout en réalisant leurs créations. Une carte de vœux, spécialement fabriquée par les enfants, a été offerte aux résidents.

"J'aime cet atelier car les enfants sont autour de moi et me racontent leurs petites histoires", confie Odette. Pour Marguerite, "ce contact est fabuleux, j'adore les enfants d'autant plus que je n'ai pas eu la chance d'en avoir". ■





Charenton sur Glace, un beau succès !

Qui des enfants ou des parents étaient les plus heureux à la patinoire en plein air sur la place Aristide Briand ? C'était bien difficile à dire tant ils étaient tous enchantés de cette animation initiée pour la première fois par la Ville à l'initiative de Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal délégué à l'Animation, avec le concours de plusieurs partenaires. Quelle ambiance de fêtes ! Avec une place Aristide Briand transformée en une patinoire en plein air de 500 m², décorée aux couleurs de Noël et avec des lumières scintillantes dès que la nuit est apparue...

Et puis le sourire, la joie des enfants et des parents, des Charentonnais de tous âges, heureux de patiner en famille, entre amis ! Neuf classes, soit 270 élèves, ont profité de la patinoire la première semaine et pendant les vacances scolaires, 545 enfants des centres de loisirs ont pu patiner tous les matins.

Pour clôturer l'animation "Charenton sur Glace !", un spectacle de patinage artistique réalisé par le club des Français Volants de Paris-Bercy, avec au programme une adaptation de la comédie musicale "Le Roi Lion" a enchanté petits et grands. ■



"SUPER LA PATINOIRE ! Je voulais vous remercier pour cette belle initiative d'avoir installé une patinoire en plein air à Charenton pour Noël. Maman de 2 enfants, toute la famille était ravie de venir patiner de jour comme de nuit ! Cela a apporté de la gaieté, de l'animation et nous espérons tous que cette initiative sera reconduite ! Encore bravo et merci. M-P.L."



"FÉLICITATIONS ! Je voulais remercier la municipalité pour l'organisation et l'installation de la patinoire. Nous en avons bien profité, le temps était de la partie, les tarifs abordables. C'était une excellente idée à renouveler l'année prochaine. Très bonne année 2009 avec d'autres bonnes idées. D.P."





"UN AIR DE FÊTE ! Je souhaitais vous dire combien je trouve géniale votre initiative d'installer une patinoire sur la place Aristide Briand. Cela a donné à Charenton un air de fête et a permis à de nombreux enfants des moments festifs de plein air comme autrefois. Si vous pouvez, renouvelez cette expérience pour décembre 2009, au vu du succès de cette année!!! W.A."



“Ensemble avec Curie” une expo-vente pour une belle cause

Depuis plusieurs années, les bénévoles du Service Retraités organisent une exposition-vente contre le cancer au profit de l'Institut Curie.

Les 12 et 13 décembre derniers à l'Espace Toffoli, une vingtaine de stands tenus par de nombreux bénévoles déployaient un large éventail d'objets artisanaux à petits prix pour les achats de Noël avec notamment le concours du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de l'Association des Familles, d'Aliaj et du Conseil Municipal des

Jeunes : confitures, porcelaine, linge de table, broderies, décoration, bijoux, jouets...

L'Institut Curie était présent avec un stand permettant aux visiteurs de s'informer sur les différentes activités de recherche et les actions spécifiques avec de la documentation à disposition, la projection de documentaires

autour du Musée Curie, la vente de cartes postales consacrées à Pierre et Marie Curie dans Paris.

Cette année, deux temps forts ont marqué ces journées : une rencontre avec Isabelle Janoueix-Lerosey, chercheur de l'Institut Curie, qui a présenté les récents programmes de recherche ; un concert des classes musicales du Conservatoire André Navarra.

Sans oublier la chorale *Cantabile* du CCAS.

Les deux journées se sont achevées avec la traditionnelle tombola.

Cette manifestation, menée avec dévouement par l'ensemble des bénévoles, a permis de collecter 17 743,90 € qui seront directement affectés à un programme spécifique de recherche sur le cancer de l'enfant. ■



Remise de la recette de l'expo-vente à Eric Laurencier, Directeur de la Communication de l'Institut Curie, par le Maire et Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la solidarité.

Bonne année à notre centenaire, “Mamie Rose” !

Née le 29 décembre 1908 à Saint-Yrieix La Perche près de Limoges, Rose Aubert, veuve Marsaudon, est arrivée à Charenton en 1969. Elle était commerçante et a travaillé avec son époux, qui était boucher à Maisons-Alfort. Ils ont eu deux filles et un fils. Depuis le décès de son époux en 1999, Rose Marsaudon vit chez elle. Sa fille Monique, qui habite également Charenton, est très présente autour d'elle comme ses 6 petits-enfants et 8 arrière-petits enfants qui l'appellent affectueusement “Mamie Rose”.

Outre un solide capital génétique, Rose Marsaudon a aussi un moral à toute épreuve et une gaieté constante face à la vie, à ses épreuves. C'est ce goût de la vie sans doute, qui l'a amenée aujourd'hui à fêter ses 100 ans et à traverser le siècle...

Aimant les voyages, la lecture, les fleurs, son secret de longévité pourrait être le chocolat qu'elle apprécie particulièrement !

Bon anniversaire “Mamie Rose” et tous nos vœux vous accompagnent! ■



Jean-Marie Brétilon et Chantal Gratiot, Maire-Adjoint chargée de la Vie des Seniors, ont fêté l'anniversaire de Rose Marsaudon avec sa famille.

Protection Maternelle et Infantile (PMI) : nouveaux horaires de consultation

Depuis le 7 janvier, le Docteur Isabelle Dolhen, médecin de la Protection Maternelle et Infantile Départementale assure des consultations au Centre Alexandre Portier.

■ Consultations sur rendez-vous

- mardi toute la journée de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- mercredi après-midi de 13h30 à 16h30

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux (1^{er} étage) - Tél. 01 43 78 00 38

■ Consultations sans rendez-vous

- mercredi de 9h à 11h (pesée, conseils...) ■



EN BREF

► CINÉ-CLUB

ROBERTO BENIGNI ET LES CH'TIS !

Deux rendez-vous à ne pas manquer parmi les projections mensuelles du Ciné-club du Centre Alexandre Portier : "La vie est belle" comédie émouvante de Roberto Benigni jeudi 5 février et "Bienvenue chez les Ch'tis" jeudi 19 février.

Séances à 14h30

au Centre Alexandre Portier
CCAS - 21bis, rue des Bordeaux

Tarif : 3,05 € la séance

Inscription le jour même

Renseignements au 01 45 18 36 32

► BONAPARTE À CHARENTON !

Ou plutôt l'évocation du jeune général envoyé par le Directoire en Egypte, comme si vous y étiez, grâce à la verve et au talent du conférencier Christian Roy Camille.

Vendredi 13 février à 14h30

au Centre Alexandre Portier
CCAS - 21bis, rue des Bordeaux

Tarif : 9,40 € la séance

Inscription le jour même

Renseignements au 01 45 18 36 32

► DÉCOUVREZ LA HOLLANDE !

Il reste encore des places pour visiter la Hollande du 15 au 18 mai. Découvrez la patrie de Van Gogh (à petit prix et en petit groupe) dans d'agréables conditions.

Renseignements

Centre Alexandre Portier

CCAS - 21bis, rue des Bordeaux

Tél. 01 45 18 36 32

Des ateliers anti-chute pour les personnes âgées

La chute d'une personne âgée peut être source de bien de difficultés : hospitalisation, perte d'autonomie, longue rééducation... c'est pourquoi le CCAS organise des ateliers anti-chute.

Afin de permettre aux seniors de conserver leur autonomie le plus longtemps possible et de prévenir les risques de chute à domicile, la Ville de Charenton organise des ateliers d'équilibre et de prévention des chutes.

Après une première réunion de sensibilisation des professionnels de l'aide à domicile, le Service Retraités organise une réunion d'information mercredi 4 mars à 14h à la Résidence Jeanne d'Albret.

Cette rencontre aura lieu en partenariat avec le Conseil général du Val-de-Marne qui encourage ces initiatives locales.

A cette occasion, les seniors pourront

s'inscrire sur place aux différents ateliers pour mieux entretenir leur forme et garder l'équilibre. ■

**Atelier anti-chute
Mercredi 4 mars à 14h
Résidence Jeanne d'Albret
12, rue Paul Eluard
Renseignements :
Service Retraités
01 45 18 36 32**





Un exemple récent de réhabilitation au 29 rue de Paris, côté jardin.

Habitat du "Vieux Bourg" la rénovation est engagée

Après l'achèvement ces dernières années de trois Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : quartier Valmy/Petit Château, quartier Pasteur et propriété Sully-Rabelais située 37/38 quai des Carrières, la Ville a confié au Pact Val-de-Marne une étude pré-opérationnelle d'OPAH sur le secteur du "Vieux Bourg".

Cette étude réalisée fin 2007 avait mis en évidence la nécessité d'une intervention sur cet ensemble urbain cohérent constitué d'une majorité de constructions anciennes, vestiges du bourg originel de Charenton.

A ce périmètre, ont été annexées cinq copropriétés dégradées : 59 rue de Paris, 9 quai des Carrières, 25-26-27 quai des Carrières, 23 bis rue Victor Hugo et 41 rue Gabrielle.

Cette ancienneté du parc (70 % des immeubles ont plus de 100 ans !) induit un certain nombre de désordres rencontrés dans de nombreux immeubles et logements : réseaux obsolètes et hors normes, risque de saturnisme par la présence de peinture aux sels de plomb, problèmes d'humidité, d'aération, d'isolations phoniques et thermiques, de fissures liées à des problèmes structurels,...

■ Un projet global de quartier

Au vu des éléments observés dans cette étude pré-opérationnelle, la Ville a conclu à l'opportunité du lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. De plus, la création prochaine d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.), la reconstruction et l'agrandissement de l'école des 4 Vents ainsi qu'un programme immobilier qualitatif sur le secteur Gabriel Péri, conduisent la Ville à étendre son action de revalorisation au parc privé existant.

La mise en place d'une OPAH permettra ainsi d'accompagner un projet global de quartier dans une dynamique de valorisation patrimoniale opportunément rattaché aux projets en cours.

■ 650 logements sont concernés

Le dispositif d'OPAH permet aux propriétaires occupants ou aux bailleurs, d'entreprendre des travaux d'amélioration dans leur logement ou sur les parties communes de l'immeuble, en bénéficiant de conseils et d'aides financières (sous certaines conditions) de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), de la Ville ou d'autres organismes.

Une équipe de suivi-animation (le Pact Val-de-Marne) est à la disposition des personnes intéressées pour les conseiller dans leurs démarches de travaux, étudier les possibilités de subventions et les accompagner jusqu'à l'obtention des aides.

L'OPAH du quartier "Vieux Bourg" est lancée pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} trimestre 2009. Seuls les immeubles situés dans le périmètre sont éligibles aux aides proposées, soit 650 logements.

Le coût de la mission confiée au Pact Val-de-Marne s'élève à 92 338 € TTC par an sur 5 ans avec une subvention de l'ANAH à hauteur de 20% du montant HT.

A partir du 4 février 2009, une permanence se tiendra tous les mercredis de 15 h à 18 h au Service Urbanisme de la Ville. ■

Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, un numéro de téléphone est à votre disposition :

Tél. 01 45 17 93 16

Madame Lise GARNIER - Pact Val-de-Marne



La Ville de Charenton réalise

L'AMÉNAGEMENT

DE LA

PLACE

DE

L'ÉGLISE

FIN DES TRAVAUX
MAI 2009

COÛT DES TRAVAUX
900 000 €

Place de l'église, les travaux ont démarré !

Les travaux ont commencé début décembre et s'achèveront en mai 2009, ce qui permettra d'offrir aux Anciens combattants une place totalement réaménagée pour la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. ■

Charenton, siège national de la **photographie** patrimoniale !

Une bonne nouvelle pour notre Ville : Charenton peut s'enorgueillir d'accueillir le futur Centre de la photographie et de la documentation patrimoniale.

Les locaux de l'ancienne école d'architecture ne seront pas restés longtemps sans occupants.

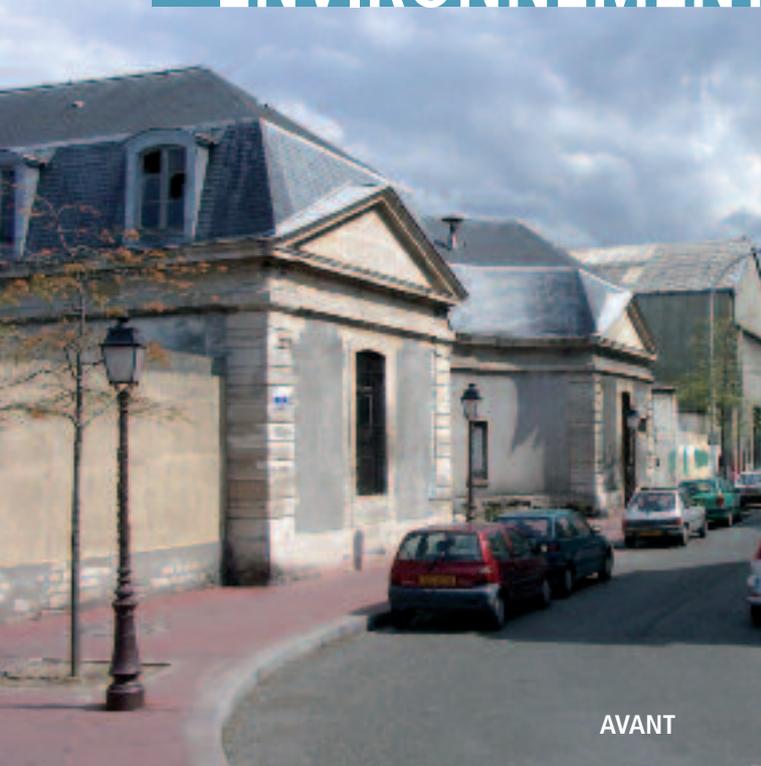
La médiathèque de l'architecture et du patrimoine, installée dans les hôtels parisiens de Vigny et de Croisilles, a d'ores et déjà entamé son déménagement pour s'installer dans une configuration provisoire sur 2 700 m².

Le projet est ambitieux puisqu'en 2011, outre la médiathèque de l'architecture et du patrimoine seront regroupés à Charenton l'Icom (Conseil international des musées), l'Icomos qui instruit notamment les dossiers de monuments et de sites éligibles sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, la société française d'archéologie et la donation Jacques-Henri Lartigue, déjà installée à Charenton.

Ce nouveau Centre de la photographie et de la documentation patrimoniale disposera d'espaces adaptés à la conservation des archives d'architecture, d'une planothèque et d'une photothèque, de salles de réunion et de formation, d'une vaste salle de consultation ouverte aux chercheurs, aux étudiants et aux professionnels des métiers de l'architecture et du patrimoine.

La médiathèque s'ouvrira à un plus large public par l'organisation d'actions de sensibilisation au patrimoine et à l'architecture destinées notamment aux jeunes.

Nous reviendrons plus longuement et en détail dans un prochain numéro de Charenton Magazine sur cette installation. ■



AVANT



APRÈS

Rue du Petit Château, une réhabilitation **exemplaire**

Le monument historique situé 114 rue du Petit Château vient de faire l'objet d'une réhabilitation dans le cadre de l'opération d'urbanisme réalisée après le départ des Etablissements Deroche.

■ *Un peu d'histoire*

Ce bâtiment fait partie des vestiges de l'ancien Château de Bercy qui fut commandé au célèbre architecte François Le Vau en 1658.

Son frère, Louis Le Vau, édifia la même année les ailes classiques du Château de Vincennes. C'est l'architecte du Roi, Jacques de la Guépière, qui au début du XVIII^e siècle, édifia la cour, les écuries et les communs du château de Bercy.

Malheureusement, la propriété eût à subir plusieurs aléas au cours des siècles. En 1809, la vente du domaine à des négociants en vin conduisit au morcellement du parc.

Aux alentours de 1840, la propriété est à nouveau considérablement réduite, d'abord par la construction des fortifications de Thiers, puis par celle de la ligne de chemin de fer. Enfin, en 1861,

interviennent la destruction complète du château et le démantèlement du parc.

■ *Le respect du bâti de l'époque*

Malgré ces multiples avatars historiques, le château de Bercy a été classé sur l'inventaire des monuments historiques en 1959. Conduite par les services de la Ville, la réhabilitation a été réalisée en étroite collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Ile-de-France et l'Architecte des Bâtiments de France. Les abords ont été particulièrement soignés. Quatre appartements ont été réalisés. Une nouvelle porte respectant la modénature (éléments en creux ou en relief, en particulier les moulures) de l'époque a été mise en place dans l'axe du porche couronné en plein cintre. ■



PENDANT



APRÈS



▲ Le Maire, Jean-Marie Brétillon, ainsi qu'Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-Adjoint et Marie-Hélène Magne, Maire-Adjoint, ont félicité René Lebon, Président des commerçants du marché, pour les belles décorations de Noël.

Noël au marché de Charenton

Un grand merci à l'ensemble des commerçants du marché, qui sous l'impulsion de René Lebon, Président de l'association des commerçants du marché, ont installé, pendant les fêtes, de magnifiques décorations de Noël. La halle couverte a pris des airs de fête avec un sapin de Noël, une crèche et de superbes décorations.

Merci également à Cécile et Olivier Trouvé (fromagers) ainsi que M. et Mme Thierry et Corinne Fosset (poissonniers) qui ont participé à la mise en place de ces décorations festives. ■



EN BREF

► NOUVELLEMENT INSTALLÉS EN VILLE

Cabinet de l'Abreuvoir

Madame Laëtitia VIVIEN
Psychothérapeute/psychopédagogue
enfants et adolescents
Consultation sur rendez-vous
15, rue de Paris
Tél. 06 61 51 81 07

Happy days in Paris

Bijoux fantaisie, articles de fête,
articles de Paris
168 bis, rue de Paris
Tél. 09 63 54 33 98
Fax. 01 43 76 12 48

► PLAN DE SOUTIEN AUX PME

Votre entreprise rencontre des difficultés économiques ? Pour y faire face, le Gouvernement a mis en place des mesures visant à vous informer et vous aider : renforcement des moyens d'Oséo ; nomination d'un médiateur du crédit ; dispositifs d'accompagnement et de soutien de l'assurance crédit pour les entreprises.

Pour plus d'information un numéro azur, le 08 10 00 12 10 ou www.oseo.fr "Plan de soutien aux PME".

Par ailleurs, les Chambres Consulaires du Val-de-Marne peuvent également vous renseigner et ont désigné un interlocuteur privilégié :

- Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Val-de-Marne, vous pouvez composer le 0820 012 112.
- Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne vous pouvez contacter Patrick Bonnet, au 01 49 76 50 36 ou pbonnet@cma94.com

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi au 01 46 76 50 00.

► CONTACTS

Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé du commerce et de l'emploi : patrick.segalat@charenton.fr

"Mise en scène d'intérieur", des conseils pour personnaliser et décorer son chez-soi



Après avoir œuvré dans la mode, Nadège di Bernardo a choisi, de se tourner vers l'architecture et la décoration d'intérieur. En septembre 2008, elle crée à Charenton une société d'architecture et décoration d'intérieur "Mise en scène d'intérieur".

Réaliser un intérieur fonctionnel, le décorer à son goût, de plus en plus de personnes s'y consacrent avec passion, recherchant astuces et marche à suivre pour obtenir le meilleur résultat. Prenant en compte ces aspirations, Nadège di Bernardo a choisi de se tourner vers l'architecture et la décoration d'intérieur.

■ **Décoration d'intérieur et coaching déco**

Après un riche parcours professionnel chez Dior Couture, aux Galeries Lafayette... Nadège di Bernardo se consacre à sa passion en faisant l'Ecole Boulle (option architecture et décoration d'intérieur), tout en travaillant dans une agence d'architecture d'intérieur. Aujourd'hui, avec son propre concept de décoration d'intérieur et coaching, "Mise en scène d'intérieur", elle décline pour ses clients des prestations modulables, selon leurs besoins et leurs budgets, afin de montrer que la décoration n'est pas limitée à une question de prix. "Tout commence par une visite conseil ou coaching déco", précise Nadège di Bernardo. "A partir de cette visite sur place, j'identifie les attentes du client, je m'imprègne de

ses goûts, de ses habitudes, pour relooker son espace". Elle propose aussi "le shopping décoration", c'est-à-dire de réaliser les achats décoration selon un budget déterminé. Selon Nadège, "une telle prestation exige une approche psychologique de la clientèle car celle-ci doit impérativement se sentir bien après le changement de son intérieur". A la suite de cette visite, Nadège fait diverses propositions pour réaménager un espace, choisir les couleurs, l'éclairage, habiller les fenêtres, adressant par mails des adresses déco sélectionnées.

Plus de réticence pour changer de décor ! "Mise en scène d'intérieur" étudie tous les cas de figure, se met à votre écoute, trouve idées ou solutions en fonction de votre budget, prouvant ainsi que la décoration est accessible pour tous. Nadège di Bernardo a en projet une collaboration avec Valérie Laporte Volatier, décoratrice et auteur du livre "Une déco qui me ressemble", mais aussi avec l'équipe de Cendrine Dominguez (Téva Déco). ■

Renseignements :
Mise en scène d'intérieur
Nadège di Bernardo
 Tél. 06 61 74 50 55
scenesdinterieur@neuf.fr

FORMATIONS EN INFORMATIQUE

Le Pôle Intercommunal de l'Économie et de l'Emploi propose aux habitants de Charenton et de Saint-Maurice des initiations et perfectionnements en informatique par module de 8 heures, répartis sous la forme de 4 sessions de 2 heures.

Ces formations sont animées par un professionnel de la formation micro-informatique et chaque session ne peut excéder 8 stagiaires.

Les modules organisés portent sur l'apprentissage des systèmes et logiciels suivants : Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet, création de site Web : le Blog. Chaque personne travaillera individuellement sur un ordinateur équipé de ces logiciels.

Retrouvez la programmation des cours sur le site Internet de Charenton www.charenton.fr, dans la page Entreprendre/Espace Emploi /Formations informatique/Calendrier des modules.

Horaires des cours :

Après-midi (14h-16h), soir (18h-20h)
Tarifs : 55 € (tout public), 30 € (demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif)

Lieu : Pôle Intercommunal du Développement économique et de l'Emploi

Espace Toffoli
 12, rue du Cadran à Charenton

Contact :

Souad Benheniche : 01 46 76 50 00



Opération pièces jaunes avec les commerçants de la rue du Général Leclerc

Jusqu'au 7 février, mobilisez-vous avec vos commerçants pour atteindre le poids de Thibault car chaque pièce jaune compte pour arriver à 60 kg !

Depuis trois ans, les commerçants de la rue du Général Leclerc, à l'initiative de la boulangerie Duarte et de la boutique "Grain de charme" se mobilisent pour l'opération pièces jaunes.

Annick Vermond, Conseillère municipale et commerçante, est très sensible à cette opération pièces jaunes.

"Cette année, deux enfants de la rue sont touchés par la maladie et nous aimerions faire cette collecte de pièces jaunes pour aider l'un deux : Thibault, jeune adolescent de 13 ans. Notre objectif est d'atteindre son poids, c'est-à-dire de ramasser 60 kg de pièces". 2009 est la 20^{ème} édition de l'opération pièces jaunes et à ce titre, la ville de Charenton se veut un partenaire actif, comme tous les commerçants et les riverains participants.

Jusqu'au 7 février, mobilisez-vous avec vos commerçants pour atteindre le poids de Thibault, car chaque pièce jaune compte pour arriver à 60 kg ! ■



La boulangerie Flandrin à l'honneur

Le 20 novembre 2008 à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne, Pascal Flandrin, boulanger-pâtissier charentonnais, engagé dans la Charte Qualité depuis 2007, recevait son attestation des mains de Jean-Louis Maître, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, en présence de Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé de l'emploi et du commerce.

La Charte Qualité représente un engagement vis-à-vis du client, garantissant un service de qualité. ■

Boulangerie-Pâtisserie Flandrin
1, Rue du Général Leclerc
Tél. 01 43 68 05 05



EN BREF

COMITÉ DE JUMELAGE ZICHRON-YAACOV

Monique Brouquier et le Comité de jumelage Israël vous convient à la conférence "Technion - Institut de Technologie d'Israël" par Madame Touati, directrice générale de l'association Technion France depuis 2002, mardi 17 février 2009 à 20h15 à l'Espace Toffoli 12, rue du Cadran.

Inscription avant le 10 février auprès de Monique Brouquier au 01 43 68 08 61 ou de Mme Orinstein au 01 43 78 23 51

Participation aux frais : 5 €

Chèques à envoyer à Mme Loup 29, rue du Général Leclerc à l'ordre du Comité de Jumelage Israël

STAGES DE L'ASSOCIATION SPEAK ENGLISH IN CHARENTON

Jeunes : stages de remise à niveau à raison de 3 heures par jour :

Stage d'anglais 4^{ème}/ 3^{ème} prévu du 25 au 28 février inclus

Prix collège : 120 € Prix lycée 140 €

Adultes : stages d'anglais de niveau intermédiaire "Say it !" / Dites le ! prévu du 7 au 28 mars inclus

Un stage de 3 heures par semaine, le samedi de 14h30 à 17h30.

Prix du stage : 180 €

Stages d'anglais de niveau intermédiaire "Yes, you can !" du 7 au 28 mars inclus

Prix du stage : 180 € (trois heures le samedi matin, sur cinq semaines)

Renseignements : 06 64 91 31 58

01 48 93 57 15

speakenglishinch@yahoo.fr

CONFÉRENCE SUR LA PRÉCOCITÉ

L'Association Générale des Familles de Saint-Maurice, en partenariat avec l'Association des Familles de Charenton, organise une conférence sur la précocité, à la salle Louis Juvet à Saint-Maurice, le jeudi 5 février à 20h30. Cette conférence sera animée par Daniel Le Roch, Vice-Président de l'Association Française pour les Enfants Précoces (AFEP).

Seront abordés les thèmes suivants :

- Qu'est-ce qu'un enfant intellectuellement précoce ?

- Comment le détecter ?

- Quelles pistes pour les aider ?

Renseignements :

Association Générale des Familles de Saint-Maurice

Tél. 01 49 77 88 70

Un club service à Charenton, pour quoi faire ?

Un club service doit rendre service.

Cette maxime qui peut paraître simpliste est la devise de base du Lions Club International :

"On n'a pas fait grand-chose de sa vie, si l'on n'a pas fait quelque chose pour quelqu'un".



Le Lions Club de Charenton a été créé en 1969 avec un objectif : "servir".

Il répond ainsi présent lors de chaque grande catastrophe humanitaire ou pour toute opération caritative, tant en France que dans le monde (tremblements de terre, tsunami, cécité, cancer des enfants, Alzheimer etc...).

Il est aussi partenaire dans notre cité :

- Nombreux sont ceux qui ont assisté en public à la remise de chiens d'aveugles à l'issue des 2 jours de la brocante de Charenton au mois de juin.
- Vous pouvez tous voir passer dans les rues la camionnette que le Lions Club a offert au "Petit Plus", l'épicerie sociale de notre Communauté de Communes.
- Chaque année, en octobre, ses membres vous tendent des troncs pour la quête des Aveugles.
- En novembre, ils vous remercient pour ce que vous leur remettez au profit de la "Banque Alimentaire" (4 tonnes en novembre 2008).
- En 2008 aussi, ce club a inauguré, avec succès, dans deux écoles de Charenton, des séances théâtrales ayant pour but de sensibiliser les adolescents sur les problèmes de prévention aux nombreux risques qu'ils côtoient dans leur vie quotidienne.

- Savez-vous que lorsque vous appelez pour faire un don au Téléthon, c'est un "Lions" qui en général vous répond au téléphone ?
- Avez-vous fait un tour de Charenton en vieille voiture cette année lors du Téléthon grâce à eux ?

Les actions humanistes du Lions Club sont moins connues : Prix de peinture, de sculpture, concours d'éloquence pour les jeunes, aide au conservatoire de musique, etc..., l'objectif étant de récompenser des personnes méritantes et de les encourager.

Voilà un bref aperçu des actions du Lions Club de Charenton auquel nous souhaitons qu'il rende encore beaucoup de services à nos concitoyens. ■

Pour tous renseignements :

01 43 68 46 32 ou j.b.cor@wanadoo.fr



L'Association des Familles offre un service gratuit d'écrivain public

Afin de répondre à une réelle demande, l'Association des Familles de Charenton (AFC) met sa plume à votre service et propose de rédiger avec vous vos courriers officiels et divers.



L'Association des Familles renoue avec un service qui connaît aujourd'hui une nouvelle demande : celui de "scribe" ou d'écrivain public.

En effet, elle met gracieusement à disposition des Charentonnais un écrivain public pour rédiger leurs courriers officiels et divers : administrations, sécurité sociale, assurances, impôts, réclamations diverses...

Aujourd'hui, parce que les démarches administratives sont de plus en plus complexes, il y a un réel avantage à bénéficier d'un accompagnement dans ce domaine.

■ Une demande toujours présente

Cette activité avait déjà lieu tous les mardis de 10h à 12h au siège de l'association. Depuis le 5 janvier, pour répondre à une réelle demande,

l'écrivain public reçoit également tous les lundis de 17h à 19h au Centre municipal Valmy, dans une salle mise à disposition par la Ville.

Selon Janine Lebrun, Présidente de l'Association des Familles, "certaines personnes se sentent perdues dans les méandres des formalités administratives et ont la crainte de faire des erreurs dans des documents importants (allocations, déclaration, etc...), alors, l'écrivain public leur apporte un véritable service. Nous nous adressons à un public très divers. Il peut s'agir de personnes en difficulté sociale, qui maîtrisent mal la langue française et qui ont besoin du soutien d'un professionnel, ou tout simplement de personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas écrire elles-mêmes. Nous les aidons gracieusement et ce service est assuré par des bénévoles de l'AFC".

Si vous souhaitez bénéficier des services de l'écrivain public, venez le voir avec vos documents et il vous accompagnera dans votre projet d'écriture. ■

Permanences

Les lundis de 17h à 19h

Centre municipal Valmy -11, rue de Valmy

Tél. 06 69 29 60 70

Les mardis de 10h à 12h

16, rue Victor Hugo

Tél. 01 48 93 09 55

www.charentonlepont.fr/afc



Annette Bonnet, écrivain public bénévole de l'AFC, tient une permanence tous les lundis au Centre municipal Valmy.

BROCANTE DE L'AFC, PENSEZ À RÉSERVER !

La brocante de l'Association des Familles se déroulera dimanche 5 avril sur la place Aristide Briand.

Les réservations se feront du lundi 9 au vendredi 13 février de 10h à 15h :

- Sur place : 16, rue Victor Hugo
- Par téléphone : 01 48 93 09 55
- Par mail : ass-familles@wanadoo.fr
- Par courrier : 16, rue Victor Hugo

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS

Elle aura lieu du lundi 16 au mercredi 25 mars à l'Espace Toffoli

- Dépôt : lundi 16/3 de 8h30 à 19h
- Vente : mardi 17/3 de 16h à 21h - mercredi 18/3 de 11h à 21h
- jeudi 19/3 - vendredi 20/3 - samedi 21/3 de 14h à 18h
- Reprise des invendus : mercredi 25/3 de 10h à 20h

Notez d'ores et déjà la date de la bourse d'automne : du lundi 28 septembre au mercredi 7 octobre 2009.



Buffet de l'Avent du Comité de Jumelage allemand

La tradition allemande de se réunir durant le temps de l'Avent, dans les semaines qui précèdent Noël, en famille, dans les associations, dans les entreprises, a conduit la section allemande du jumelage à s'inscrire dans cette tradition.

C'est ainsi, que, depuis plusieurs années déjà, les membres du Comité de jumelage se retrouvent autour d'un buffet, toujours garni de délicieuses spécialités allemandes que nos amis de Büren ne manquent pas de faire parvenir.

Pour donner un côté encore plus chaleureux, chaque participant apporte un cadeau anonyme, d'une valeur symbolique, et ainsi à la fin de la soirée chacun puise dans la corbeille un petit souvenir. Cette année, c'est le 10 décembre que s'est déroulée cette fête de l'Avent.

La Présidente, Inge Quentel, accompagnée des membres du Bureau ont eu le plaisir et la joie d'accueillir pour ces "agapes" amicales, les membres de la section, le Maire, Jean-Marie Brétilon, accompagné de son épouse, ainsi que Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé de la Vie associative et les présidents des sections Italie et Israël. ■

Comité de jumelage italien Minestrone et chansons **pour fêter Noël**

Le 19 décembre dernier, Lidia Mantovani, Présidente du Comité de jumelage italien, avait convié tous ses adhérents à une soirée 100% italienne.

Ils étaient nombreux à avoir répondu présents pour le traditionnel repas de Noël avec l'incontournable et délicieux minestrone concocté par Lidia Mantovani. Au menu : antipasti, minestrone, charcuterie, parmesan et panettone.

Dans la salle de l'Espace Toffoli, en présence de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, la soirée prit vite un côté chaleureux et ensoleillé entre les échanges en italien d'une table à l'autre et la séquence chansons italiennes qui a rythmé ce moment.

Entraînée par Lorenzo La Rocca, accordéoniste et Alfredo Bemont à la guitare, toute l'assemblée a entonné en chœur des standards d'hier et d'aujourd'hui du patrimoine musical italien.

Une soirée qui a donné des envies d'évasion peut-être en perspective du futur séjour-découverte de Florence et de la Toscane proposé par le Comité.

Un grand merci à toute l'équipe qui entoure Lidia Mantovani, ne ménageant pas ses efforts pour faire de cette rencontre une réussite. ■





Salon de Charenton, jusqu'au 7 février

La culture dans tous les sens

Jusqu'au 7 février, venez découvrir à l'Espace Art et Liberté, la diversité artistique de créateurs charentonnais et mauritiens, confirmés ou prometteurs, aux univers variés. L'invitée d'honneur de cette 56^{ème} édition, est le sculpteur Florence de Ponthaud-Neyrat.



Peintures, sculptures... près de 200 œuvres d'artistes locaux sont exposées à l'Espace Art et Liberté dans le cadre du Salon de Charenton.

Rendez-vous incontournable de la saison culturelle, le Salon de Charenton est l'occasion de faire un tour d'horizon de la création locale et régionale. Entre modernité et tradition, il consacre les pratiques et les médiums les plus divers. Tout en favorisant l'éclosion de jeunes talents, il permet également l'expression d'univers artistiques pour le moins inattendus.

■ Des artistes distingués

Lors du vernissage du Salon le 15 janvier dernier, le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, Président de la Communauté de communes de Charenton-Saint Maurice et Valérie Fruaut, Maire-Adjoint déléguée à la Jeunesse et Vice-Présidente de la Communauté de communes déléguée à la Culture, ont remis les prix composés d'un chèque de 200 € et d'une médaille de la Ville aux lauréats suivants :

- **Prix peinture** : Marie-Christine Charmailloux de La Varenne pour "le manège du rond-point des Champs Elysées"
- **Prix sculpture** : Robert Arnoux de Charenton pour "Mère et enfant"
- **Prix photographie** : Jean-Philippe Jourdrin de Créteil pour "Henriette Bouchard".
- **Le Lions Club** a quant à lui décerné son prix (un chèque de 400 €) à Evelyne Portmann, artiste charentonnaise de la Maison des Artistes, pour sa peinture intitulée "Au centre du volcan... la couleur".

L'invitée d'honneur de cette 56^{ème} édition, est le sculpteur Florence de Ponthaud-Neyrat.

Elle travaille en monumental le marbre, la terre, le bronze et le fer dans son atelier parisien. Elle crée ses œuvres dans les fonderies du Massif Central et de la Creuse.

Ses sculptures métamorphiques, monumentales, sont un élan, un mouvement réussi pour échapper à la pesanteur, un envol. Ses sculptures nous parlent d'un monde harmonieux, aérien. ■

▲ De gauche à droite :

Evelyne Portmann (Prix Lions Club)
Jean-Philippe Jourdrin (Prix photo)
Florence de Ponthaud-Neyrat (invitée d'honneur)
Robert Arnoux (Prix sculpture)
Marie-Christine Charmailloux (Prix peinture)

Salon de Charenton
Espace Art et Liberté
Centre commercial La Coupole
Exposition ouverte jusqu'au 7 février
du mercredi au samedi de 13h à 18h

26^{ème} SALON DES ARTS DE SAINT-MAURICE

Seront à l'honneur cette année à Saint-Maurice : Christian Dagonet, Michel Ignazi, Michel King, aquarellistes pour les œuvres peintes et Nadine Enakieff pour la sculpture, que vous découvrirez parmi toutes les réalisations artistiques présentes.

Du vendredi 6 au dimanche 15 février
De 14h à 19h

Espace Eugène Delacroix
27, rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Renseignements : 01 45 18 81 71



Regards sur Matéi Visniec par Salomé Lelouch

Salomé Lelouch a accepté de répondre, pour Charenton Magazine, à quelques questions sur la pièce "L'histoire des ours Panda" qui se jouera au Petit t2r, du 4 au 14 février, dans le cadre du cycle Matéi Visniec.

Directrice du Ciné 13 Théâtre, comédienne, la talentueuse Salomé Lelouch, fille de la comédienne Evelyne Bouix et du réalisateur Claude Lelouch, se consacre aujourd'hui à la mise en scène. Parmi ses choix artistiques, alternent des pièces classiques revisitées et des créations de jeunes compagnies. Elle a choisi de faire découvrir au public des auteurs contemporains avec notamment un cycle Matéi Visniec, un auteur atypique venu de Roumanie, avec des œuvres d'une poésie épurée, lucide, écrite à l'acide, capable de faire prendre conscience à travers le divertissement de la réalité du monde qui nous entoure.

Séduit par la démarche de Salomé Lelouch, Hervé Masquelier, Directeur des Théâtres de la Communauté de communes, a choisi de coproduire cette pièce et propose dans sa programmation, du mercredi 4 au samedi 14 février,

le cycle autour de Matéi Visniec, avec parmi les œuvres choisies, "L'histoire des ours Panda" mise en scène par Salomé Lelouch.

Charenton Magazine :
Pourquoi le choix de l'auteur Matéi Visniec et de la pièce "L'Histoire des ours Panda" ?

Salomé Lelouch : Matéi Visniec est un auteur contemporain que j'aime beaucoup. Il parle de divers sujets avec très peu de choses. J'ai décidé de mettre en scène la pièce "L'Histoire des Ours Panda" car c'est une des rares pièces où il ne parle pas de politique. La pièce traite d'une histoire d'amour mais il en parle par un biais détourné comme s'il était censuré. Cet auteur aborde plusieurs sujets de façon indirecte avec beaucoup d'onirisme et de lyrisme. Il laisse le public deviner.

Charenton Magazine :
Quel est le sujet ?

Salomé Lelouch : Un homme et une femme se réveillent dans le même lit et ne se rappellent pas ce qu'ils font là. Ils vont essayer de comprendre comment cela fonctionne entre eux, qu'est-ce qui marche au-delà des mots, du ressenti. Pour moi, il s'agit d'un couple qui s'aime mais qui n'arrive plus à se le dire, un couple non pas sur neuf nuits mais sur toute une vie, jeté dans des situations que nous connaissons tous, la première fois, l'ennui, la parentalité, la vieillesse, le mensonge, le manque, le désir, le jeu... Cette histoire est universelle, un homme et une femme singuliers mais qui nous ressemblent par moments.

Une histoire d'amour qui serait peut-être en voie de disparition ? Le texte n'est pas hermétique pour autant mais le public doit se laisser prendre à son imagination, sa sensibilité.

Charenton Magazine :
Comment avez-vous conçu la mise en scène ?

Salomé Lelouch : Ce texte m'a touchée par sa poésie, il rappelle des souvenirs que chacun de nous a pu vivre. J'ai essayé de traduire le texte en donnant sur scène quelque chose d'épuré avec des cubes qui se transforment, devenant tour à tour le jardin, la cuisine... Nous ne sommes pas enfermés dans un carcan avec une seule porte. J'ai souhaité introduire un saxophoniste déjà par le sous-titre "raconté par un saxophoniste qui a une petite amie à Francfort" afin d'aider à la compréhension. Il est comme un double de l'homme, dit ce qui s'est passé dans sa tête, se souvient mais il traduit aussi ce qu'il espère voir venir. Le public doit accepter de se laisser toucher et c'est toute la magie de ce texte qui fait appel à tous les sens. ■

**8 représentations au Petit t2r
Du 4 au 14 février 2009**

Du mercredi au samedi à 20h30

Le dimanche à 17h

Tarifs : 16 € 8 € 3 €

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris
Tél. 01 46 76 69 00

LECTURES-CONFÉRENCES

DU DIMANCHE 1^{ER} AU DIMANCHE 15 FÉVRIER

En présence de Matéi Visniec, de Salomé Lelouch et de deux personnalités reconnues, des lectures d'extraits de pièces auront lieu dimanche 1^{er} et vendredi 6 février à 20h30 au Petit t2r à 20h30 :

- La femme comme champ de bataille
- L'homme-poubelle
- Le communisme raconté aux malades mentaux
- Petits boulots pour vieux clowns

Matéi Visniec sera également présent au Petit t2r pour animer des conférences suivies d'un débat sur des thèmes qui lui sont chers :

- Mardi 3 février à 20h30 : les blagues politiques comme forme de résistance en pays communiste
- Mardi 10 février à 20h30 : le lavage de cerveau : voyage de l'Est à l'Ouest
- Dimanche 15 février à 17h : les faits divers, une métaphore de la folie du monde contemporain.

Entrée libre



Coup de cœur

"Une histoire de clés", prochainement au Petit t2r

Du 3 au 7 mars, le Petit t2r propose "Une histoire de clés" de Nathalie Akoun, une coproduction des Théâtres de la Communauté de communes.

Un très bel instant de théâtre qui explore le basculement d'une existence simple en un destin tragique.

Elevant seule ses enfants car son mari l'a quittée, une mère de famille nombreuse, désespérée par le comportement incontrôlé de son fils aîné qui a blessé un de ses professeurs, va vivre une éprouvante remise en cause. Voulant le défendre, elle va commettre l'irréparable.

Seule sur les planches, dans une remarquable mise en scène épurée signée Olivier Cruveiller, Nathalie Akoun est cette femme tout à la fois attachante et effrayante, mais pleine d'humanité. Dans un monologue ininterrompu, elle parle de son amour pour ses enfants et apostrophe la terre entière.

Elle habite totalement le personnage dont on suit l'irréversible métamorphose vers la folie, déclinant une étonnante palette de sentiments entre douceur et violence.

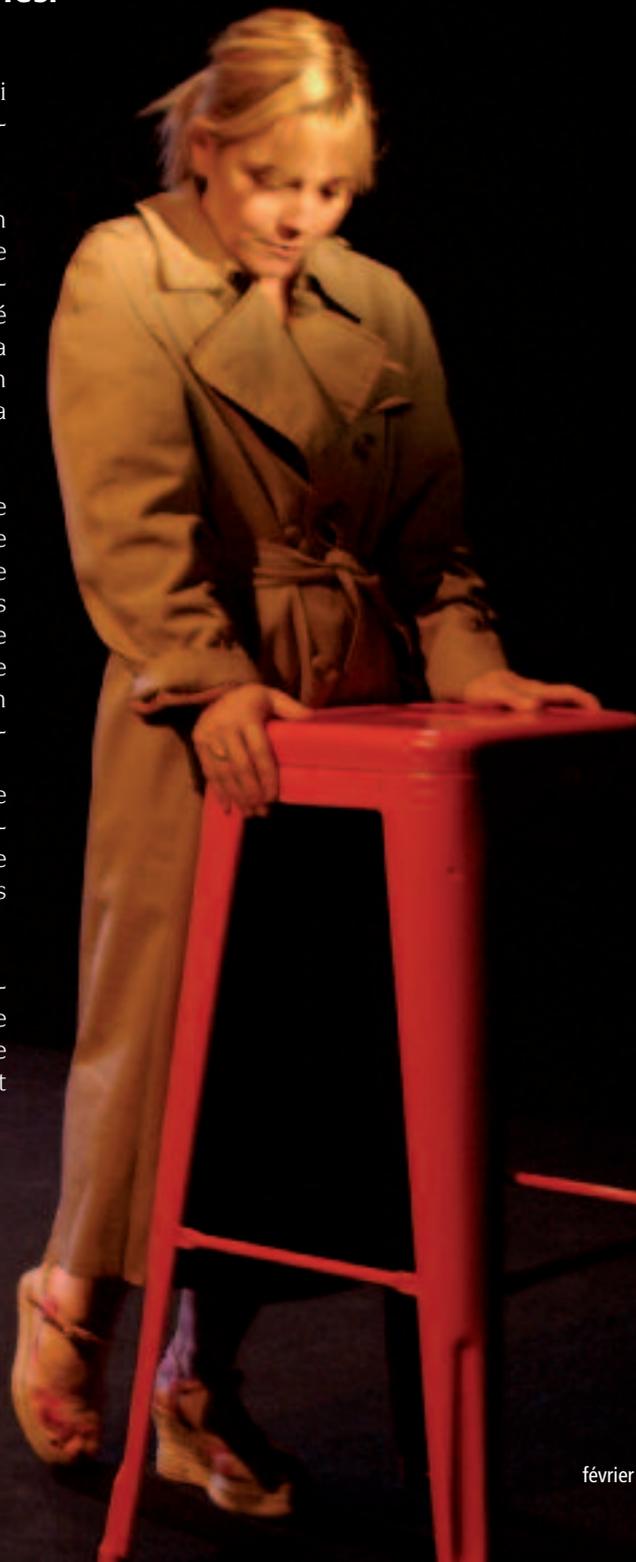
Un fait divers qui prend ici une résonance universelle par la densité de l'écriture du texte et la performance ciselée de Nathalie Akoun, tout à fait bouleversante. ■

Du mardi 3 au samedi 7 mars à 20h30 au Petit t2r

Tarifs : 16 €, 8 €, 3 €

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Tél. 01 46 76 69 00



EN BREF

► **STAGES IMPROVISATION
ET CAMÉRA**
Du 16 au 20 février

Avec le soutien de la Ville, l'Association la Ligue d'improvisation qui ose le réveil artistique (La Liora) organise des stages d'improvisation et de caméra pour les enfants de 6 à 13 ans, du 16 au 20 février. Les stages se dérouleront par groupe de 7 à 10 enfants.

Au cours du stage d'improvisation théâtrale, les enfants apprendront à jouer tout en structurant une histoire, pour acquérir les règles de l'improvisation.

Durant la semaine du stage caméra, ils découvriront tous les éléments nécessaires au tournage d'un film en vidéo et tourneront des scènes qu'ils auront eux-mêmes conçues entièrement.

Les deux stages sont indépendants, mais complémentaires : les enfants s'entraîneront à jouer le matin et tourneront leurs propres films l'après-midi. Ils les présenteront à leurs parents à la fin du stage.

**Inscription définitive les mercredis
28 janvier et 4 février**
En Haut de l'Affiche/Liora

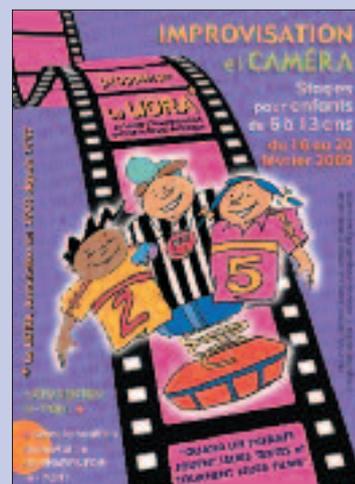
1, rue Jean Pigeon
de 10h à 12h et de 14h à 17h

Tarifs : 1 stage : 70 € (10h)
2 stages : 120 € (20h)

Contacts :

Sylvaine Messica au 06 47 88 22 82

Stéphanie Girerd au 06 82 03 36 37





La fête a démarré vendredi 5 décembre sur la piste d'athlétisme de l'île Martinet avec les scolaires encadrés par l'Azur Olympique. Puis, les Foulées des communaux ont associé leurs efforts à ceux des enfants.



Samedi 6 décembre, c'est à la piscine du Complexe sportif Télémaco Gouin que les Charentonnais sont venus nager et faire un don au profit de l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

Téléthon 2008, une belle chaîne de solidarité

Cette année encore, plusieurs clubs sportifs ont participé à cette chaîne de solidarité en faveur de la recherche médicale.

A l'initiative de Firmin Solanes, Président du Cercle des Nageurs de la Marne de Charenton (CNMC) et de la Direction des Sports, de nombreuses animations sportives, assurées par les associations, se sont déroulées les vendredi 5 et samedi 6 décembre malgré une météo désastreuse, permettant ainsi de recueillir 8 061 euros au profit de la recherche contre les maladies génétiques.

Les installations sportives étaient ouvertes à un très large public et particulièrement aux enfants. Au total, ce sont 24 classes d'enfants, soit environ 700 élèves qui ont pu s'associer à cette opération. ■



Cette mobilisation d'une cinquantaine de bénévoles a permis de collecter 8 061 euros pour le Téléthon. Un grand merci à tous !

Water polo Charenton, Champion d'automne de la Nationale 2B

En remportant sa 11^e victoire sur les Nordistes du SN Harnes, pour la dernière rencontre des matches aller le 10 janvier dernier, avec un score final de 12 à 4, Charenton confirme sa place de leader de sa poule.

Au classement provisoire du Championnat de France de Nationale 2B, le CNM Charenton est 1^{er} avec 33 points (182 buts marqués - 65 encaissés). L'impressionnante performance de Charenton est le résultat d'une bonne complémentarité des joueurs, d'un bon esprit d'équipe, mais surtout le fruit du travail technique proposé par l'entraîneur Toma Tomov.

Félicitations et tous nos encouragements pour la suite du championnat ! ■





L'école de football du **CAP** Charenton désormais labellisée !

Le 20 décembre dernier, l'école de football du CAP Charenton a reçu le label qualité FFF-Adidas, une distinction prestigieuse accueillie avec fierté par les dirigeants du club et par la ville de Charenton.

Détenu à ce jour par 16 clubs Val de Marnais sur 64, ce label attribue, pour une durée de 3 ans renouvelable, une récompense pour la qualité de l'accueil, l'encadrement et l'éducation des jeunes sportifs. Les critères pris en compte dans l'évaluation sont le travail éducatif auprès des enfants, les compétences pédagogiques et la qualification des éducateurs, le nombre de licenciés, la variété dans les séances d'entraînement, les installations sportives...

L'école de football de Charenton regroupe la catégorie "débutants (es)" pour 53 licenciés de 8 à 10 ans, 4 équipes de poussins (es) pour 70 licen-

ciés de 8 à 10 ans et 4 équipes de benjamins(es) pour 53 licenciés de 10 à 12 ans. L'animation est assurée par 18 éducateurs qui travaillent en binôme. Ainsi que le souligne Oscar Gonçalves, Président du Club CAP Charenton, cette reconnaissance fédérale "n'est pas le fruit du hasard, encore moins un cadeau de Noël mais la récompense d'une implication forte de tout un groupe. Cette distinction suprême concrétise le travail fourni par l'ensemble des éducateurs depuis ces deux dernières années". Félicitations à tous les acteurs qui oeuvrent pour que le CAP progresse chaque jour, dirigeants, parents et bien sûr aux petits champions qui, chaque samedi, font briller les couleurs du club. ■



Dimanche 1^{er} février 2009 25^{èmes} Foulées charentonnaises : **courez-y !**



L'Azur Olympique de Charenton et la Ville de Charenton vous invitent à participer nombreux aux Foulées charentonnaises dimanche 1^{er} février 2009.

Trois courses sont ouvertes quels que soient l'âge ou le niveau de forme. Les Foulées charentonnaises rassembleront une nouvelle fois sportifs accomplis et pratiquants occasionnels, hommes, femmes et enfants... Réaliser une performance, se dépasser ou tout simplement participer, les motivations ne manquent pas pour cette traditionnelle rencontre sportive menant les participants à travers le bois de Vincennes et les rues de Charenton. Alors n'hésitez pas et participez à "l'une des plus belles courses de France". ■

Renseignements et inscriptions :

- Sur le site de top chrono : www.topchrono.biz
- Sur le site de l'Azur Olympique : <http://azur.athle.perso.libertysurf.fr/>
- A la Direction des Sports : 16, avenue Jean Jaurès - Tél. 01 46 76 44 00

GROUPE "CHARENTON-DEMAIN"

Apporter surtout du concret aux SDF !

Nous ressentons tous une part de responsabilité devant le terrible drame de voir des femmes et des hommes dormir dans nos rues, surtout durant les périodes de grand froid. Il est facile pour certains de s'offusquer ou de se placer en donneurs de leçons ! D'autres sont plutôt dans l'action, sans forcément en faire étalage.

Merci donc à notre police municipale très mobilisée pour identifier ces personnes, les localiser et surtout s'enquérir de leurs conditions de vie. Deux fois par jour, les policiers municipaux sont allés à la rencontre des SDF, accompagnés parfois dans ces maraudes d'un Maire adjoint, distribuant des couvertures et proposant un hébergement à ceux qui le souhaitaient en appelant le Samu social.

Merci au Conseil d'administration des Hôpitaux de Saint-Maurice, présidé par le Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Christian Cambon, et dont notre Maire, Jean-Marie Brétilon est membre, d'avoir accepté d'ouvrir 20 lits pour les SDF.

Merci aux services de la Ville d'avoir proposé à la Croix Rouge des locaux d'urgence sur l'île Martinet. Cette association a toutefois pu faire face avec son centre d'hébergement de Villiers-sur-Marne qui comportait encore des places disponibles.

La RATP a également été sollicitée par le Maire pour obtenir l'ouverture de la station de métro Porte de Charenton, plus vaste et moins exposée à l'air extérieur que Charenton-Ecoles, mais des questions de sécurité et d'hygiène ne le permettent plus !

Le problème des SDF est douloureux et sa résolution semble difficile car, pour certains, c'est un choix de vie qui s'accompagne souvent du refus d'un accueil en foyer collectif. Mais, en cas d'urgence humanitaire, la Ville et les associations savent prendre leurs responsabilités.



Les élus du groupe Charenton Demain adressent à l'ensemble des Charentonnais leurs meilleurs voeux pour 2009

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

Les élus du groupe Réunir pour Changer vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Des décisions entre amis. . . .

La Communauté de Communes (Charenton /St Maurice) voit ses compétences élargies. Les transferts proposés, vont dans la direction vers laquelle nous souhaitons aller : **unifier nos deux villes.**

Nos deux communes doivent évoluer en harmonie avec leur environnement urbain. Nous sommes intervenus dans le débat pour souhaiter une intégration plus forte de nos villes. En effet, nous pensons que l'intercommunalité doit nous permettre de faire avancer plus vite des projets majeurs pour nos communes comme la couverture des voies, l'offre de logement et la préparation des futurs collèges et lycées.

Nos deux villes doivent s'investir dans la création de nouveaux modes de transports et dans le développement économiques.

Notre union devrait permettre de fédérer les offres et d'accroître le rayonnement de nos associations sur un territoire plus vaste.

Tout en préservant et en améliorant notre cadre de vie, nous pourrions ainsi créer de nouveaux liens entre nos populations et nos services.

Voilà quelques points sur lesquels nous aurions voulu pouvoir discuter au sein du Conseil municipal.

Ce débat aurait dû être essentiel pour définir les enjeux de demain.

Pourtant, nous nous sommes trouvés face à une majorité cachant ses études, expédiant le dossier en une séance, sans réunir de commission préalable. . . enfin, considérant le Conseil Municipal comme une simple formalité. Tout était décidé entre les deux maires, nous devions simplement entériner leurs décisions ! Il ne s'agissait plus de représentation démocratique mais seulement de "décisions entre amis".

Le 15 janvier 2009

Notre blog : <http://ps-charenton.fr>



G-M. BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer" entouré de J. STEFANI, M. DEFAYE et S. POULAIN

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

Les élus de Charenton en Mouvement vous souhaitent une Bonne Année !

Ce début d'année 2009 est, pour nous, l'occasion de vous présenter nos meilleurs vœux.

Dans cette période agitée, nous avons une pensée toute particulière pour les plus fragiles et les plus démunis.

Le changement d'année est traditionnellement propice aux bilans mais aussi aux bonnes résolutions.

Côté bilan, 2008 fut l'année de notre entrée au conseil municipal en tant que groupe constitué et indépendant. Les élections passées, nous nous sommes mis au travail pour faire avancer nos valeurs et promouvoir nos thèmes de campagne.

Côté bonnes résolutions, nous resterons vigilants sur ce qui se passe au sein du conseil municipal et du conseil communautaire, notamment sur la gestion des finances locales qui doit être exemplaire en temps de raréfaction des sources de financement.

Attaché aux valeurs de solidarité et de démocratie, notre groupe veillera à ce que le Conseil Municipal soit un véritable lieu de débats où les décisions prises sont justes, expliquées et fondées sur la vérité dite à nos concitoyens. Nous voulons une vie municipale transparente. Nous nous y sommes engagés à vos côtés en mars 2008 et nous entendons continuer à agir dans cette direction.



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz

Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

NOVEMBRE 2008

ARNAUD Nael. ATTALI Ava. MOIS Andréa. TOUNKARA Makan. KAMMOGNE FOKAM Yann. BOUDRAË Mathilde. GIAPPONE Leïa. JAMBORSKI Wiktoria. AYACHE Gabriel. DUBREIL-SMOLSKI Lili-Gabrielle. COMPAIN Maëlwenn. GUÉGAN Léa. SEBAG Charles.

DÉCEMBRE 2008

ROUSSEAU-DELANGÉ Satine. BOUTBOUL Joseph. CATIER Julie 1^{ère} Jumelle. CATIER Clémence 2^{ème} Jumelle. ANANE Abigaïl. COHEN Ava. ORUM Ayden. TRACHTENBREIT-VANDENSTEEN Zoé. NADAL Thomas. LAHOUAZI Ahmed. DOGAN Yaren. BORDES Mei-Lyn. BOUQUET Louis. VITAL-GUACIDE Nohlan. GUETTA Lily. PERRIER-REDOU-TEY Eliott. TCHAKARIAN Lucile. MAYAUD Nolan. BELLET Mathys. CASTIEL-LENORMAND Noa. GERARD-RUIZ Esteban. DESPLANQUES Irène. BOULOGNE Pierre. LE JELOUX Baptiste 1^{er} Jumeau. LE JELOUX Emilie 2^{ème} Jumelle. BAOUI Reda. FILLON June. MSALEM Nour. SOBAGA Adèle. LE MAIRE Léo. OUAKNINE Elijor. HENRIQUES-LIANG Luc. GARNIER Juliette. UNG Alexandre. BOUMAIZA Farès. TAÏEB Samuel. AMBROZO Idan. POUILLAIN Clément. BARRIEU-POGGI Charles. GRAND Sacha. BERDAH Aaron. POINSSOT Sophie. BLI Lou.

JANVIER 2009

ASSELIN-NOURRY Alexandre.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

NOVEMBRE 2008

EL BAHLOUL Amina et BOUTAHER Elhassane.

DÉCEMBRE 2008

CROSNIER Patricia et TENFICHE Saïd. ALAMY Carole et TOURNILLON Olivier. DELIANCE Catherine et GERBET Pierre. ABECASSIS Lucile et MONTALI Sébastien. LEVY Jennifer et FITOUSSI Michaël.

Décès

Avec nos sincères condoléances

MAI 2008

VENOT René.

NOVEMBRE 2008

FERRIER André. OUZIA Abdulmadjid. GAUDET René. HUMBERT Bernard. LARABI Ali. CHAR- TIER Epouse COFFINET Paule. MARTIN Alain.

DÉCEMBRE 2008

ROUSOUIL Epouse POMPIGNAC Mireille. DELÉPINE Vve DEBIZE Odette. DABAT Jean. LÉCAILLON Epouse CARNIATO Danielle. MEDVEDIEFF Robert. JUDLIN Vve LOMBART Marie. CRUCHAUDEAU Micheline. BOUTBOUL Edith. HERNANDEZ Epouse CASTEL- LANO Adeline. SAHUC Lucien. DARMON Vve BELZIDSKY Henriette. POURTIER Vve RÉMON Suzanne. CANAT Vve LALANDE Lucienne. ROUSSEAU Gérard.

JANVIER 2009

COQUEMPOT Epouse FRACHON Line. COU- RIVAUD Maurice. CHECCACCI Vve COSTA Aspasia. NEVEU Bernard.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en février 1993 doivent venir se faire recenser de février à avril 2009. Ceux nés en mars 1993 doivent venir se faire recenser de mars à mai 2009. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger

- Un justificatif de domicile récent
Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au Service Etat civil - 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Le samedi de 8h30 à 12h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 12 février à 19h30 en Mairie (1^{er} étage).

Permanence du député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra des permanences à la Mairie de Charenton jeudi 12 février et lundi 9 mars, à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 9h à 12h, avenue Jean Jaurès face au marché, le 2^e mercredi du mois (mercredi 11 février) et le 4^e samedi du mois avenue du Général de Gaulle à Bercy(samedi 28 février).

Urgences médicales SAMI

En soirée et le week-end, ayez le réflexe SAMI, faites le 15.

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche de 8h à 24h. Appelez le 15.

Pharmacies de garde

- Dimanche 1^{er} février
Auger - CCAL Bercy 2
Tél. 01 49 77 56 56
- Dimanche 8 février
Bernhard - 68bis, rue de Paris
Tél. 01 43 68 00 38
- Dimanche 15 février
Mondot - 2, rue du Général Leclerc
Tél. 01 43 68 03 97
- Dimanche 22 février
Mortillaro - 5bis, quai des Carrières
Tél. 01 43 58 43 50
- Dimanche 1^{er} mars
Nocturne - 21 av. du Mal de Tassigny
Tél. 01 43 68 06 61
- Dimanche 8 mars
Pol - 46 av. du Mal de Tassigny (Saint Maurice)
Tél. 01 43 68 20 33

Enquête sur l'Emploi en continu

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise toute l'année 2009 une enquête sur l'emploi en continu qui vise à observer à la fois de manière structurée et conjoncturelle le marché du travail et la situation des individus sur ce marché.

Elle s'inscrit dans le cadre des enquêtes "Forces de travail" défini par l'Union européenne et fournit une mesure des concepts d'activité retenus par le Bureau International du Travail.

Les questions portent sur l'emploi (actuel ou passé), le chômage, la formation initiale et continue, l'origine sociale.

A Charenton, quelques ménages tirés au sort, selon un procédé rigoureux, seront interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions de lui réserver un accueil favorable.



CHARENTON MAGAZINE

Hôtel de Ville
48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication :
Jean-Marie Brétilon
Réalisation : Direction de la
Communication
Tél. 01 46 76 48 12

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte
Rédaction : Denis Bansard - Corinne Bellotte - Olivia Peresson

© photos : G. Boynard - I. Stéfán - Fotolia - J. Guillemain - C. Bellotte - O. Peresson - M-F Laborde (P.17)

Mise en page : Jean-Marc Hillereau

Site Internet : www.charenton.fr

Impression : Maulde & Renou



MAIRIE DE PARIS



Bientôt velib' arrive à Charenton-le-Pont

